**Appel à candidatures**

**10 mesures écologiques clés pour une meilleure justice économique et sociale au Maroc à l’horizon 2026**

**Qui nous sommes :**

La Fondation Heinrich Böll (hbs) est une fondation Allemande à but non-lucratif qui fait partie du mouvement politique vert. Ella a pour mission l’éducation civique et politique en Allemagne et ailleurs. Avec son bureau de Rabat elle promeut depuis 2014 un développement démocratique et durable, l'égalité entre hommes et femmes et une vision globale de la protection de l'environnement au Maroc.

Oxfam est une organisation non gouvernementale internationale présente au Maroc depuis 1991 qui intervient en faveur d’un développement durable et inclusif, visant à réduire les inégalités sociales, économiques, spatiales et de genre. Ses projets et actions sont menés à travers plusieurs partenariats avec les organisations de la société civile marocaine et certaines institutions publiques ainsi qu’avec le secteur privé.

**Nous recherchons :**

Economiste, spécialiste développement durable / environnement, possédant une expérience et des connaissances étendues dans les questions environnementales, sociales et politiques au Maroc.

**Le contexte :**

Le Maroc présente des écosystèmes variés et un environnement riche. Il bénéficie d’une façade maritime sur l’Atlantique et la Méditerranée, des régions désertiques, des montagnes et de forêts. La richesse et l’abondance de cette nature lui ont offert des atouts naturels indéniables lui permettant de développer son agriculture, ses ressources en eau, sa pêche. Malheureusement, à l’instar de nombreux pays dans le monde, ces richesses naturelles variées et productives sont menacées par l’activité de l’Homme et, au-delà de la catastrophe écologique et de la destruction de l’environnement, cette activité entraine des conséquences dramatiques sur les conditions de vie des populations les plus exposées.

Production intensive, nouveaux modes de consommation non-responsables, utilisation non raisonnée des ressources aquatiques, élevage en batterie, augmentation des déchets, la nature se meurt et le pays s’enrichit artificiellement, laissant le goût amer d’un développement qui, s’il crée des richesses, engendre des inégalités.

Les risques et les effets des changements climatiques au Maroc sont particulièrement graves: l’augmentation de l'incertitude météorologique accompagnée d'une menace progressive de mauvais temps ainsi que de périodes persistantes de sécheresses, la pénurie croissante d’eau et la désertification qui menacent les biotopes traditionnels. La production agricole des petits exploitants est en danger, des cycles naturels datant de plusieurs siècles ne sont pas en équilibre et la sécurité d’aliments et de revenus pour de nombreuses familles sont menacées.

Grâce à des projets de référence, tel que l'expansion massive des énergies renouvelables, sa politique climatique qui a été couronnée par l'accueil de la Conférence internationale sur le climat (COP 22) en 2016, et la stratégie agricole phare, le Plan Maroc vert, le Maroc conforte ses prétentions en tant que leader régional dans le domaine environnemental. Néanmoins, à ce jour, il n'y a pratiquement pas de débat sur la politique environnementale au Maroc, que ce soit au parlement ou en public. Dans l'ensemble, l'élaboration des stratégies manque d'éléments participatifs et de débats controversés sur les implications sociales et économiques des mesures de politique environnementale. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'orientation de la politique environnementale et climatique du Maroc n'a pas eu jusqu'à présent une large résonance économique et sociale. Le potentiel considérable des mesures de politique environnementale pour promouvoir la justice sociale et économique dans le pays reste donc largement inexploité. Ainsi, se pose la question d’un modèle de développement capable non pas d’opposer mais de mêler les enjeux écologique et socio-économique afin que le respect de l’environnement favorise la réduction des inégalités tout en intégrant pleinement les réalités et dynamiques économiques, sociales et citoyennes locales.

Dans ce contexte, le rapport de la Fondation Heinrich Böll et Oxfam cherche à démontrer qu`une politique environnementale progressive pourrait être un levier pertinent pour l’amélioration de la justice sociale et économique et réduire les inégalités à travers des mesures de réforme concrètes à l’horizon 2026.

**Objectifs du rapport :**

Le rapport sur les mesures écologiques pour une meilleure justice économique et sociale au Maroc à l’horizon 2026 vise à mettre en lumière une série de mesures socio-écologiques et à stimuler un débat public sur la nécessité d’associer justice économique et sociale à justice environnementale et à stimuler un débat public sur la nécessité de réunir la justice économique, sociale et environnementale. Le but ultime de ce projet est d’amener les décideurs politiques, le secteur privé et la société civile à considérer l’intégration de nouvelles mesures socio-économiques concrètes et plus en accord avec l’environnement dans les 5 années à venir, permettant de promouvoir et mettre en œuvre un agenda environnemental juste et inclusif au Maroc.

La particularité du rapport consiste au développement d'un lien cohérent entre les aspects écologiques et socio-économiques, qui est mis en œuvre par le biais de projets phares sélectionnés sous la forme de recommandations concrètes.

Plus spécifiquement, le rapport donnera un aperçu sur le lien entre environnement et inégalités dans les secteurs de l’eau, l’agriculture et la gestion des déchets. Parallèlement, il fournira également au public marocain une vue d’ensemble des défis et obstacles règlementaires, mais aussi des stratégies potentielles pour une intégration de mesures écologiques concrètes permettant de lutter contre les inégalités économiques et sociales au Maroc.

**Groupes cibles du rapport :**

Le rapport cible des groupes différents, et cela sur plusieurs niveaux :

* Les décideurs politiques (représentants du gouvernement, fonctionnaires dans les institution publiques, élus nationaux, régionaux et locaux) afin de proposer des mesures/recommandations concrètes à implémenter, Institutions Marocaines en charge de l’application et/ou du suivi des politiques publiques ou de productions de données statistiques : HCP, CESE.
* Les représentants du secteur privé et de la société civile (entreprises, fédérations et associations) afin de les sensibiliser à la manière dont elles peuvent contribuer à une plus grande justice socio-écologique.
* Le public marocain afin de promouvoir un débat sur la transformation socio-écologiques ainsi que les nécessaires mesures politiques pour y arriver.
* Autres audience ciblée :
* Institutions internationales disposant d’une représentation au Maroc (BM, UE, etc.)
* Médias
* Audiences secondaires :
* Organisations de la société civile, chercheurs etc..

**Approche et thématiques du rapport :**

L'idée derrière ce rapport est de soumettre les données et les études existantes sur les questions environnementales, sociales et économiques à une nouvelle analyse, et de mettre les résultats en relation les uns avec les autres. Ainsi, 10 mesures de réforme écologique exemplaires seront identifiées qui contribuent à améliorer la justice sociale et économique au Maroc à travers des pratiques plus respectueuses de l’environnement ou en utilisant de nouvelles méthodes, processus, potentialités de celui-ci.

Le rapport vise à présenter ces 10 projets de réforme et leurs impacts positifs pour la population marocaine de manière concise et claire. En outre, les mesures de réforme proposées devraient pouvoir être mises en œuvre au sein de la législature du nouveau gouvernement (c'est-à-dire d'ici 2026). Le rapport servira aussi à alimenter un plaidoyer constructif de la société civile afin de garantir que ces mesures soient inscrites dans les agendas politiques.

Les trois questions directrices du rapport sont les suivantes :

1. Comment la prise en compte des questions environnementales creusent ou améliorent les inégalités socio-économiques ?
2. Que doivent faire concrètement les différents acteurs (politiques) pour renforcer la justice économique et sociale au Maroc à l'aide de mesures écologiques ?
3. Quels sont les effets positifs attendus de ces mesures sur a) la création de nouveaux emplois et b) l'adaptation au changement climatique ?

Les thématiques écologiques à examiner sont a) la préservation et gestion de l’eau, b) la gestion et le traitement des déchets et c) l’agriculture la gestion des terres agricoles. Étant donné l'ampleur de ces trois thèmes, une approche sélective est nécessaire. En consultation avec Oxfam et la hbs, l'expert peut se concentrer sur des éléments spécifiques dans ces trois domaines thématiques à un stade précoce. Le critère de sélection des 10 mesures de réforme à développer est leur impact positif potentiel sur l'environnement et sur la justice sociale et économique au Maroc.

L'analyse et les recommandations du rapport doivent explicitement inclure une perspective de genre, par exemple en identifiant l'impact spécifique de certaines mesures sur les femmes et les hommes. L’égalité entre les genres est considérée par Oxfam et hbs comme une condition indispensable pour une vrai justice sociale et économique.

Hbs Rabat et Oxfam Maroc ont l'intention d'utiliser le document d'étude pour le plaidoyer, le développement des capacités et la diffusion des connaissances, et les distribuera largement via les instruments de médias sociaux. Le langage des documents est censé être informatif, précis et faciliter la compréhension du sujet pour les non-experts.

**Méthodologie :**

L’élaboration du rapport doit suivre une méthode scientifiquement rigoureuse. Principalement, il s’agit d’une analyse secondaire qui s'appuie sur des sources, des données et des études existantes. Oxfam et hbs fourniront une partie de ces informations à l'expert. Toutefois, il est également nécessaire que l'expert effectue des recherches supplémentaires.

En outre, l'expert doit mener une série d'entretiens qualitatifs avec des chercheurs, des militants, des acteurs privés, public et politiques (liste des interlocuteurs à définir en consultation avec Oxfam et hbs). La Fondation Heinrich Böll et Oxfam Maroc recommanderont à l’expert des noms des acteurs qui devraient être interviewés au cours de la rédaction du document.

Les sources d'information utilisées doivent être dûment citées. En cas de plagiat, l'auteur sera tenu pour seul et unique responsable.

**Livrables,**

Le/La consultant.e devra fournir les livrables suivants :

1. Plan de travail (Document de 4 à 5 pages) contenant:
	1. Un calendrier concret des différentes phases de la consultation ;
	2. Une description détaillée de la méthodologie ;
	3. Description de l’approche et des outils d'analyse choisis ;
2. 1er draft du rapport de diagnostic ;
3. **Rapport final** (6000 à 8000 mots + annexes), ainsi qu’un **résumé executif** (5 à 6 pages), **en Français**

La structure du rapport final:

* 1. Résumé analytique ;
	2. Introduction ;
	3. Description de la méthodologie ;
	4. Analyse des données ;
	5. Conclusions, enseignements et recommandations ;
	6. Annexes & réferences
1. **Une présentation PPT** des principales recommandations .

Le rapport sera publié sur le site Web de la fondation Heinrich Böll Rabat et celui de Oxfam Maroc, et sera également diffusé aux médias

**Qualifications, compétences et expérience requises:**

Nous recherchons un.e économiste, spécialiste développement durable / environnement, possédant une expérience et des connaissances étendues dans les questions environnementales, sociales et politiques au Maroc , avec une expertise confirmée dans les thématiques de l’étude et ayant les qualités suivantes :

* Un(e) économiste spécialiste confirmé(e) en environnement avec au moins 10 années d’expérience prouvée dans le domaine de la recherche orientée vers les thématiques de l’étude
* Une expérience prouvée en matière d’évaluation des politiques publiques liée aux aspects socio-économiques et environnementaux
* Avoir une expertise de l’approche genre, en particulier sur les questions relatives à l’impact des politiques publiques sur les droits de femmes
* Avoir une expérience dans la collecte des données qualitatives et quantitatives
* Avoir une très bonne qualité rédactionnelle en français
* Excellente compréhension du paysage institutionnel et non institutionnel Marocain ayant un lien avec le secteur de l’environnement et aux inégalités socio-économiques
* Excellente connaissance du contexte socio politique Marocain

**Délais de la consultation**

La durée de cette consultation est de 03 mois au total, entre Mars et Mai 2021.

Le tableau ci-dessous présente un calendrier provisoire pour l'achèvement des différentes phases de cette consultation. On s'attend à ce que les proposants fournissent un échéancier détaillé avec leur méthodologie.

|  |  |
| --- | --- |
| **Phase** | **Dates** |
| Envoi de la proposition méthodologie et financière  | ***Avant le 14 Mars 2021*** |
| Sélection  | ***15-19 Mars***  |
| Contractualisation  | ***22 Mars*** |
| Réunion de discussion de la méthodologie et du calendrier  | **22-26 Mars**  |
| Remise du premier draft  | **30 Avril**  |
| Commentaires et feedback du 1er draft  | **07 Mai**  |
| Remise du 2ème draft intégrant les commentaires | **14 Mai** |
| Commentaires et feedback du 2eme draft  | **21 Mai** |
| Remise et validation de la version finale du rapport | **30 Mai** |

**Présentation de l’offre technique et financière**

Les dossiers de candidatures doivent inclure :

* 1. Un curriculum vitae (CV) ;
* 2. Une proposition de la méthodologie détaillée : **Important: pas plus de 12 pages:**
	+ Méthodologie
	+ Outils de collecte d'informations
	+ Plan de travail et calendrier
* 3. Proposition financière détaillée pour la réalisation de la prestation en toutes taxes comprises(TTC) : La proposition financière doit se baser sur 20 jours de travail

**Candidature :**

Les documents de candidature complets doivent être soumis avant **le 14 Mars 2021**.

Les candidatures peuvent être adressées en format électronique à l’adresse suivante : soufyane.fares@ma.boell.org